

Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 mars 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 mars 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – AVENANT N° 2 AU LOT 1 DU MARCHE DE TRANSPORT, TRI ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DITS "PROPRES ET SECS"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Jean-Martial FREDON à Rabah LAICHOIR, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Marcel MOINARD à Robert GOUSSEAU, René PACAULT à Jacques BILLY, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Monique JOHNSON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Alain GRIPPON, Gérard LABORDERIE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Claude ROULLEAU, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 MARS 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – AVENANT N°2 AU LOT 1 DU MARCHE DE TRANSPORT, TRI ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DITS "PROPRES ET SECS"

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Le Conseil d'Agglomération a approuvé, dans sa séance du 24 février 2014, le marché de transport, tri et valorisation des déchets ménagers dits « propres et secs », attribué à la société SITA pour une durée de 4 ans à compter du 7 mars 2014.

Le montant estimatif du lot 1 – mélange papier, cartons, JRM, emballages est de 4 216 388 € TTC pour 4 ans.

Dans le cadre du plan de relance du tri et du recyclage lancé par Eco-Emballages, la Communauté d'Agglomération du Niortais a été retenue suite à sa réponse à l'appel à candidatures.

Le plan de relance concerne la simplification du geste de tri à l'ensemble des emballages plastiques ménagers soit, en plus des bouteilles et flacons initialement prévus, se rajoutent les pots, barquettes et films plastiques.

Cette extension permet de détourner ces déchets valorisables de l'enfouissement entraînant une diminution du coût d'enfouissement estimé à 30 000 € permettant de compenser les coûts de pré-collecte, une majoration des recettes d'éco-organismes d'environ 200 000 € et des recettes matériaux de 15 000 € annuels.

Cependant, cette simplification des consignes de tri des emballages en plastiques entraîne également un coût de transport et tri supplémentaire portant le montant estimatif du marché à 4 398 823 € TTC pour 4 ans au lieu des 4 216 388 € TTC initialement prévus, d'où la nécessité de passer un avenant au marché.

L'impact financier de cette simplification des consignes de tri est de 182 435 € TTC, soit 4,33 % du montant estimé initial du marché sur les 4 ans.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver cet avenant,
- Autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué